

ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p. 13 **Un nouveau Conseil municipal des jeunes**
- p. 26 **La rénovation urbaine de la Bleuse Borne commence**
- p. 29 **Le conservatoire, révélateur de talents**

SI ÇA RESSEMBLAIT
À ÇA...

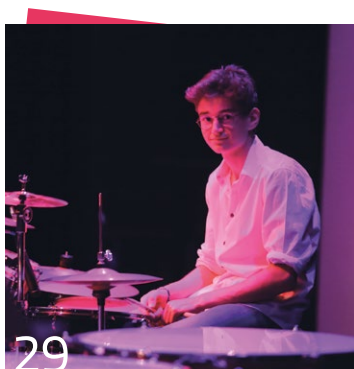
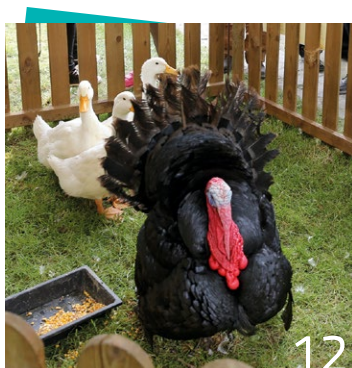
...ON TROUVERAIT ÇA SYMPA !

ensemble,
chassons les
incivilités !

Dossier propreté p. 20



SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

11 L'INTERVIEW

- Charles Brenek

12 EN IMAGES

- Les Jardinades

13 VIE ANZINOISE

- Nouveau CMJ
- Rentrée scolaire
- Compte administratif
- Des couturières à Rubika
- Trophée Mix'Foot
- Médiation santé
- Premiers secours
- Chantiers éducatifs
- Vacances Familles
- Centres de loisirs

18 DOSSIER

- Propreté, l'affaire de tous

22 CADRE DE VIE

- Ecole maternelle Jaurès
- Ecole maternelle Carpeaux
- Logements rénovés
- Gymnase Bleuse Borne
- Rénovation urbaine
- Budget participatif

24 VIE PRATIQUE

- Ecoles municipales

26 VIE CULTURELLE

- Talents du conservatoire
- Echanges de savoirs
- Coups de cœur médiathèque

27 TRIBUNES



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin

Propreté : nous sommes tous concernés !

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Les nombreuses animations municipales vont se poursuivre avec notamment les festivités du **14 juillet** où nous attendons encore un public très nombreux pour le spectacle proposé par Patrick Sébastien, suivi comme de coutume par notre feu d'artifice.

Cette année encore, des mesures de sécurité strictes nous sont imposées par les services de l'Etat et je ne peux que vous conseiller de venir si possible à pied et bien avant le début du concert pour pouvoir en profiter pleinement.

Les 21 et 22 juillet, **Nos Quartiers d'Été** vous accueilleront au **Parc Mathieu** où de nombreux divertissements vous seront proposés sur le thème du cinéma.

Le 14 septembre, nos associations seront présentes dans le parc Dampierre pour le **Forum des associations**.

Un moment important pour nos nombreux bénévoles et notre monde associatif, que je remercie une nouvelle fois pour leur engagement tout au long de l'année.

Enfin, viendra notre **Braderie d'automne** le 20 octobre, organisée en partenariat avec les marchés de France.

Le mois de septembre annonce également les différentes manifestations consacrées à nos seniors.

Je pense à la **cérémonie des noces d'Or** le 8 septembre, à nos deux banquets d'Automne les 22 septembre et 6 octobre, et bien sûr à la **Semaine bleue** du 23 au 26 octobre, avec toujours des animations de très grande qualité et la venue pour la journée de clôture de **Michel Fugain**.

Bravo aux nouveaux jeunes élus

Le dossier de ce magazine est consacré à la **propreté urbaine**. Vous pourrez voir tous les

moyens, humains et matériels, mis en place par la municipalité sur cette thématique, ô combien sujette à discussion. Car la propreté, c'est vraiment l'affaire de tous : élus, techniciens de la ville mais également vous, habitants. Nos jeunes Anzinois en ont bien conscience et, dans le cadre des élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, nombre d'entre eux ont évoqué les sujets environnementaux. Je profite d'ailleurs de cet édito pour féliciter ces nouveaux élus et leur élan de citoyenneté, avec une mention spéciale pour Lorianne Cornil-Lecomte, notre nouveau maire du CMJ.

11 projets vous sont proposés

Le **budget participatif** est entré dans sa phase de choix des 11 projets proposés par les habitants, pour les habitants. Vous avez jusqu'au 14 septembre pour voter soit sur l'application Le Vote, soit par bulletin papier dans les différentes structures municipales.

Du nouveau pour la rentrée

Je terminerai par les nouveautés pour la prochaine rentrée scolaire. Après le dédoublement des classes de CP, tous nos CE1 seront également allégés à 15 élèves pour une meilleure prise en charge de nos enfants.


La **nouvelle école maternelle Carpeaux** sera bien terminée pour la rentrée et inaugurée courant septembre.

Les **travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Jaurès** débiteront bien cet été.

Enfin, nous avons décidé de **donner gratuitement un kit de fournitures scolaires** pour tous les enfants scolarisés en élémentaire.

Anzinoisement vôtre.

Nous avons décidé de donner gratuitement un kit de fournitures scolaires à tous nos enfants en élémentaire

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.anzin.fr



■ 1^{er} mai
Cérémonie de remise des diplômes du travail



■ 3 mai
Coverqueen au théâtre ©Thierry Saiz



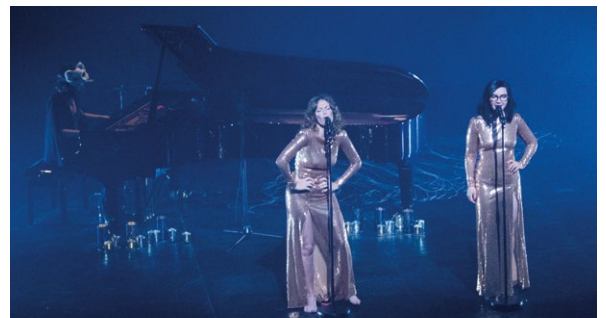
■ 5 mai
Remise d'un chèque à l'épicerie solidaire par la fondation Toyota



■ 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945



■ 15 mai
Thé dansant du printemps

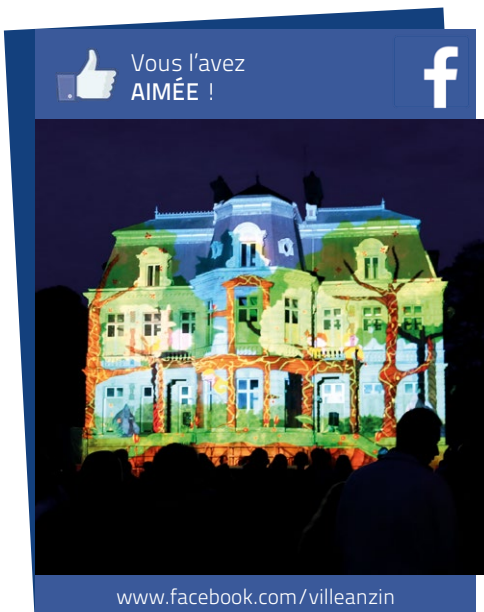


■ 21 mai
Brigitte au théâtre ©Thierry Saiz



■ 24 mai
Fête des mères dans les maisons de retraite





Le Vidéo Mapping Festival faisait escale à Anzin à l'occasion des Jardinales, le 18 mai dernier. « Très beau », « magnifique », « très belle réussite », « superbe »...

Avec environ **5400 vues**, et plus de **550 réactions**, commentaires et partages, le direct réalisé par le service communication lors de ce vidéomapping sur le château Dampierre a remporté tous vos suffrages.

Si vous ne faites pas encore partie des quelque 5400 abonnés à notre page Facebook, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



Flashez moi!



■ 25 mai
Concert "Le Chat botté" du conservatoire à la médiathèque



■ 7 juin
Karaoké ciné-goûter interquartier



■ 8 juin
Inauguration de la Fête foraine



■ 12 juin
Meeting d'athlétisme de l'ASAA

Piste cyclable

La boucle Un'Escaut a été inaugurée



Sous un rayon de soleil, quelques gouttes de pluie et surtout beaucoup de bonne humeur, la boucle Un'Escaut, aménagée par Valenciennes Métropole, a été inaugurée le mercredi 8 mai.

Cette piste cyclable de 29 km relie, via le chemin de halage du bord de l'Escaut, le port de plaisance de Valenciennes à Condé-sur l'Escaut, et traverse le tissu urbain de l'ancien corridor minier. Un investissement de 3 millions d'€ qui permet de mettre en valeur plusieurs éléments de la trame verte et bleue de l'agglomération, ainsi que le patrimoine minier des communes traversées, dont Anzin.

Au programme dans notre ville : découverte du quartier des rives créatives et des abords de l'Escaut, passage au pied de la Cité du Mont de la Veine et des terrils, desserte de nombreux équipements du quartier Bleuse Borne... De belles balades en perspective, mais aussi « un moyen d'encourager les déplacements doux au quotidien », comme le souligne Jean-Roger Berrier, adjoint à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement et à la Mobilité.

Aînés

N'oubliez pas de vous inscrire au Banquet d'automne

Offerts par la municipalité aux plus de 65 ans (60 ans pour les femmes seules), les traditionnels banquets d'automne se dérouleront les dimanches 22 septembre et 6 octobre.

Pour vous inscrire, présentez-vous au CCAS (en mairie), muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant le 6 septembre pour le 1^{er} banquet, et le 20 septembre pour le 2^e banquet.

Rappelons que la ville met en place des moyens de transport pour les personnes habitant le quartier de la Bleuse-Borne et la résidence des Anciens Combattants et pour les personnes à mobilité réduite. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription !

Les repas peuvent aussi vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions : pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.

■ **Pour tout renseignement,** contactez le 03.27.28.21.06.



CCAS

Deux nouveaux membres au sein du Conseil d'administration



Suite aux décès de MM. Fatah Benchekroun et Daniel Delsol, membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, deux nouveaux membres ont été nommés.

M. David Cambier, directeur du Capep d'Anzin, a été nommé au titre des personnes œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions dans le département ; Mme Lucia Houant, membre de l'Association de défense des locataires de la Verrerie d'Anzin (ADLVA), a quant à elle été nommée au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune.

Prévention Canicule

Personnes âgées, handicapées, isolées...

>> Contactez nous !

au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S. de la mairie d'Anzin)

En appelant le **03.27.28.21.06**

Nous comptons sur la **solidarité de chacun** pour nous signaler toute personne que l'âge ou le handicap rend vulnérable aux fortes chaleurs.



En application de l'article L1216-1 du Code de l'Action Sociale et des Familiales et notamment le décret du 01/09/04, le maire a pour mission d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées qui font la demande afin de les aider en cas de déclenchement d'un plan d'alerte d'urgence. À cette fin, le maire doit recueillir les éléments relatifs à l'identité, l'âge et le domicile des personnes concernées. Cette démarche d'inscription est volontaire et l'intéressé(e) peut être radié(e) de ce registre à tout moment sur simple demande.

Attention !
L'intéressé(e) bénéficie d'un droit d'accès à ce registre et de rectification des données nominatives.
Le C.C.A.S prendra toutes les précautions utiles pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.
Cette liste sera ensuite communiquée au Préfet, à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.



Plan canicule

Les bons gestes en cas de forte chaleur

N'oubliez pas les bons réflexes à adopter :

- maintenir son habitation au frais en fermant volets et rideaux, en provoquant des courants d'air, en évitant d'utiliser des appareils électriques chauffants ;
- éviter de sortir aux heures les plus chaudes, passer au moins 2 à 3h par jour dans un endroit frais voire climatisé, porter des vêtements légers de couleur claire ;
- éviter les activités nécessitant des dépenses d'énergie importantes (courses, jardinage, bricolage, sport...);
- se rafraîchir régulièrement la peau avec des linges humides ou des vaporisateurs, prendre des douches fraîches ;
- s'hydrater en buvant 1,5 litre d'eau par jour, ainsi que d'autres boissons non alcoolisées (thé, café, soupes froides, sorbets, jus de fruits) ;
- bien s'alimenter pour compenser les pertes en eau et en sel notamment.

Les personnes âgées, handicapées, isolées... sont invités à s'inscrire sur le registre du CCAS au 03.27.28.21.06. Nous comptons sur la solidarité de chacun pour signaler toute personne que l'âge ou le handicap rendrait vulnérable aux fortes chaleurs.

Festivités

Semaine Bleue : 4 jours de fête du 23 au 26 octobre



Dans le cadre de la Semaine nationale des personnes âgées, la mairie et le CCAS d'Anzin organisent leur Semaine bleue, une semaine de festivités à destination des plus de 65 ans, du mercredi 23 au samedi 26 octobre.

Voici le programme des spectacles, qui auront pour cadre la salle des fêtes :

- mercredi 23 octobre : l'humoriste Paul Adam ;
- jeudi 24 octobre : Pop 80 ;
- vendredi 25 octobre : la pièce humoristique « Tout est bon dans le Macron », qui nous vient directement du théâtre des 2 ânes ;

- samedi 26 octobre : Michel Fugain.

Tous ces spectacles seront en alternance avec le grand orchestre de variété Trio Jérôme Dhainaut Orchestra. Inscriptions obligatoires auprès du CCAS avant le 11 octobre.

▪ Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.

Solidarité

Donnez une seconde vie à vos anciens jouets

Poupées, voitures, jouets 1^{er} âge, jeux de société, déguisements, puzzles, livres, BD... encombrant vos placards ? Cette année encore, le CCAS lance un appel aux généreux donateurs pour son opération « Offrez vos anciens jouets ».

Vous pouvez lui déposer des jouets d'occasion, propres, en bon état, et destinés à des enfants de 0 à 10 ans. Ils seront offerts en décembre lors du Noël de la Solidarité, à des enfants aninois issus de familles en difficulté.



Budget

Problèmes de factures impayées ? Interfaces peut vous aider

Interfaces est une association loi 1901, qui accompagne au quotidien les habitants dans l'accès aux droits sociaux, l'habitat, l'énergie et la gestion de budget.

Un médiateur effectue des permanences à l'espace municipal André Parent (avenue Anatole France) les lundis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 16h30.

Une nouvelle permanence sera prochainement mise en place sur le quartier de la Bleuse Borne.

■ **Pour plus d'informations,** contactez le 03.20.38.24.68.



Mutuelle Just

Permanences le lundi matin en mairie : prenez rendez-vous !



En 2015, la municipalité d'Anzin a décidé, en partenariat avec le CCAS, de proposer avec « Just, une mutuelle pour tous » une couverture mutualiste pour tous les Anzinois. L'objectif principal étant d'améliorer le pouvoir d'achat de nos concitoyens et d'aider les personnes non couvertes par l'adhésion à une mutuelle Santé.

Le correspondant de la mutuelle Just se tient à votre disposition pour vous apporter informations et conseils, et pour vous proposer un devis à un tarif attractif et compétitif. Il vous accueille sur rendez-vous tous les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 9h à 12h, dans le bureau des permanences de la mairie.

■ **N'hésitez pas** à prendre rendez-vous au 03.27.48.12.23.

Entrepreneuriat

Une Anzinoise récompensée par BGE



Comme chaque année, BGE organise le Concours Talents qui met à l'honneur des parcours d'entrepreneur. Le 3 juin au théâtre de Denain, une Anzinoise, Liliane Colau (au centre de la photo), a été récompensée pour la création de son entreprise Lolibol. Il s'agit d'un commerce ambulancier de soupes et de spécialités portugaises.

■ **Retrouvez-la** sur sa page facebook LoliBol.

Emprunt

Microcrédit social : renseignez-vous auprès du CCAS

Lutter contre l'exclusion bancaire, tel est l'objectif depuis 2012 du partenariat entre le Centre communal d'action sociale et la Caisse solidaire du Crédit Mutuel Nord Europe. Les microcrédits sont destinés à des personnes ayant de faibles ressources et exclues de l'accès au crédit bancaire classique. La Caisse solidaire du Crédit Mutuel peut accorder des prêts de 300 à 3000€, remboursables sur une durée de 6 à 36 mois (sous réserve de l'acceptation du dossier par la commission de la Caisse solidaire). Les crédits peuvent être accordés pour l'achat d'équipements divers (matériel électroménager, télévision...), pour le financement d'une formation, du permis de conduire, de travaux liés au logement, pour la santé...

■ **Vous avez un projet ?** N'hésitez pas à prendre contact avec les référents du CCAS au 03.27.28.21.06.



Marchés

Des bus pour les personnes âgées ou à mobilité réduite



Depuis plusieurs années déjà, la ville d'Anzin propose un service de bus vers le centre-ville pour permettre l'acheminement des personnes âgées ou en situation de handicap souhaitant se rendre aux marchés des mardis et vendredis matin.

■ **Pour tout renseignement**, vous pouvez prendre contact avec le CCAS au 03.27.28.21.06.

Emploi

Contrats saisonniers, oui mais où s'adresser ?

Colonies de vacances, hôtellerie, restauration, vendanges, clubs vacances... Quels sont les secteurs qui recrutent ? Pour quelle durée ? Pour quel temps de travail hebdomadaire ? Et quel salaire ? Y a-t-il une période d'essai ?... L'Association de Développement des Emplois Saisonniers (ADES) répond concrètement à toutes les questions que vous vous posez... Elle vous propose des offres d'emplois adaptées, nourries et logées par l'employeur, vous accompagne et étudie la possibilité d'une prise en charge de vos frais de déplacements pour vous rendre sur votre lieu de travail. Depuis début avril, l'ADES effectue une permanence en mairie tous les mercredis matin dès 9h. Une prise de rendez-vous est conseillée pour vous éviter toute attente.

■ **Contact** : M^{me} Henneuse au 06.41.45.68.58.



Médiathèque

Des livres à votre porte !

Vous ne pouvez pas venir à la médiathèque ? Grâce au portage à domicile, dès cet été la médiathèque vient jusque chez vous ! Il s'agit d'un tout nouveau service gratuit, destiné aux habitants qui ne peuvent pas se déplacer, que ce soit momentanément ou durablement (personnes âgées, malades, femmes enceintes...).

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

■ **Pour vous inscrire**, contactez la médiathèque au 03.61.32.10.60 ou par mail : mediatheque@ville-anzin.fr



Convivialité

La 20^e édition de la Fête des voisins avait lieu le 24 mai



Espace André Parent, résidence Camille Clère, espace Claudy de Noyette, salle des fêtes, parvis de la médiathèque, parc Mathieu... dans tous les quartiers de la ville, des collectifs d'habitants s'étaient mobilisés pour offrir à leurs voisins un moment festif et convivial. Afin de renforcer l'aspect participatif de cet événement, mais aussi de soutenir et encourager les initiatives citoyennes, chaque organisateur a eu la possibilité de bénéficier d'une aide financière de la ville, des bailleurs ou de faire appel au dispositif « Anzin Start'Up » pour organiser une animation qui corresponde aux attentes des habitants. Spectacle de magie, château gonflable, musiciens... ce fut un réel succès, avec de nombreuses animations variées.

Citons notamment l'initiative de résidents de la Cité du Mont de la Veine, en travaux depuis plusieurs mois, qui ont souhaité inviter les ouvriers présents sur le chantier à un pot convivial.

Label Villes fleuries

Le jury passera début septembre



Notre ville s'inscrit cette année encore dans une démarche de labellisation en participant aux Villes et Villages Fleuris. Rappelons que les efforts de l'équipe municipale et des services de la ville nous ont permis de décrocher une 2^e fleur en 2012, confortée en 2014, puis en 2016 avec les encouragements du jury, et enfin en 2018 avec ses félicitations. Ce label récompense le fleurissement et le cadre de vie, mais pas seulement : se définissant comme le « label national de la qualité de vie », il s'engage de plus en plus sur des valeurs comme le respect de l'environnement et la promotion du lien social.

Ferons-nous un pas de plus vers la 3^e fleur lors du passage du jury en septembre ? Verdict en fin d'année...

Formations passerelles

Mieux accompagner les premiers pas à l'école



Forte de son expérience novatrice en matière d'accompagnement des enfants vers la 1^{re} scolarisation, la ville d'Anzin a été choisie par l'Education nationale comme pilote pour la mise en place de formations communes au personnel petite enfance et aux enseignants d'écoles maternelles. 16 personnes ont déjà bénéficié de 2 demi-journées de formation dispensées par le CNFPT. L'objectif : mieux appréhender les besoins spécifiques de l'enfant de 2 à 3 ans ; échanger entre professionnels qui se méconnaissent mais œuvrent dans un même but, le bien-être de l'enfant ; imaginer et programmer de nouvelles actions passerelles entre les structures petite enfance et l'école maternelle ; impliquer les familles dans cette démarche.

Séverine Pillot, responsable de la Petite Enfance, témoigne : « Chaque acteur a pu présenter ses locaux, ses missions, comment il intervenait auprès des enfants et des familles... Même si nous les abordons de manières différentes, nos objectifs sont les mêmes : la bienveillance, le respect du rythme de l'enfant et l'accompagnement des familles. » Pour Valérie Tomson, adjointe au maire, « Ces temps d'échanges entre professionnels seront pérennisés dans le cadre des Cités éducatives, afin de pacifier cette première entrée à l'école et éviter des ruptures dans le parcours de socialisation de l'enfant ».

Sécurité

Semaine de la prévention routière du 16 au 21 septembre

Cette année, ce sera la 2^e édition de la Semaine intercommunale de la prévention routière, organisée conjointement avec les communes de Raismes, Beuvrages et Petite-Forêt. Après Raismes l'an dernier, ce sera au tour de Beuvrages d'accueillir les festivités.

Au programme, du 16 au 20 septembre : un théâtre forum animé par la compagnie « La belle histoire » accueillera les scolaires à la salle Hubert Dubedout à Beuvrages. A destination des élèves de 5^e, ces représentations auront pour objet de les sensibiliser à la sécurité routière de manière ludique et participative. La semaine se clôturera le samedi 21 septembre par un grand Forum intercommunal en centre-ville de Beuvrages. De nombreux stands et animations sont prévus : pistes cyclables pour les 3/5 ans et pour les 6/14 ans, stands de contrôle technique et de réparation des vélos, initiation aux gestes qui sauvent, « vélo smoothie », simulateur de conduite, lunettes « alcool », expositions photos, don du sang, démonstration de désincarcération par les pompiers...

En 2020, ce sera au tour d'Anzin d'accueillir cette action intercommunale, avec toute la semaine une piste d'éducation routière animée par des CRS, afin d'initier les plus de 14 ans à la conduite de deux roues motorisés.



Judo

Maître Charles Brenek raccroche le kimono

Après une vie consacrée à sa passion, le plus haut gradé de la ligue Nord-Pas de Calais, membre du Comité directeur de la Ligue et président du Conseil régional des ceintures noires, quitte le judo club AS Anzin, son club de cœur depuis 64 ans !



Charles Brenek

Comment vous est venue la passion du judo ?

Après avoir essayé sans conviction le foot et la boxe, c'est un peu par hasard que je me suis mis au judo. A 14 ans, j'ai rencontré un gardien de la paix qui enseignait cette discipline dans un café à Vieux-Condé. C'est là que j'ai pris ma 1^{re} licence, en 1954 ! Un mois après, j'étais ceinture jaune. L'année suivante, j'ai rejoint le MCEM (Métallo Club Escaut et Meuse) d'Anzin, le club de Vallourec. En 1958, en l'espace d'un week-end, je suis passé de ceinture bleue à ceinture marron (comme mes professeurs !) un samedi, et le lendemain j'ai obtenu ma ceinture noire en remportant 5 combats à la suite.

Quelles sont les grandes étapes de votre carrière sportive ?

En tant que sportif de haut niveau, j'ai pu intégrer le bataillon de Joinville où j'ai effectué mon service militaire de 1959 à 1961. En 1965, j'ai obtenu mon diplôme d'instructeur et dirigé les clubs de Vieux-Condé et du MCEM. En 1973, je suis devenu arbitre national. En 1986, j'ai obtenu les Palmes d'Or des Enseignants du Judo. Depuis j'ai formé des professeurs diplômés d'Etat, plus de 150 ceintures noires (de la 1^{re} à la 5^e dan) et de nombreux champions individuels et par équipe, à Anzin notamment, qui est mon club de cœur, où j'exerce ma passion depuis 64 ans ! Le club a lui aussi évolué : il est devenu le judo club AS Anzin en 1984. Et en 1999, grâce à la pugnacité de Michel Bernard, qui était alors adjoint aux Sports, notre dojo a été

créé, ce qui nous a donné des conditions optimales pour nous entraîner. Côté dan, j'ai progressé à force de travail : 2^e dan en 1961, 3^e en 1964, 4^e en 1967, 5^e en 1976, 6^e en 1988... jusqu'à la 7^e dan en 2012. Aujourd'hui, je suis le plus haut gradé de la ligue Nord-Pas de Calais.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette discipline ?

J'y ai toujours pris beaucoup de plaisir : pas celui de me battre, mais celui de pouvoir me défendre et défendre les autres, les plus faibles. C'est un sport exigeant et difficile, où il faut beaucoup travailler pour se démarquer, mais c'est aussi une école de la vie. J'y ai trouvé un art de vivre et un code moral, des valeurs qui ont gouverné toute mon existence.

Pourquoi avez-vous décidé de raccrocher aujourd'hui ?

J'aurai 80 ans dans peu de temps et, l'âge commençant à se faire ressentir, je pense qu'il y a un moment où il faut savoir arrêter. Le judo m'a pris beaucoup de temps et je dois remercier ma femme Janine qui est à mes côtés depuis plus de 55 ans et qui a supporté tout cela avec beaucoup de patience et d'amour. Je ne suis pas triste, je suis conscient d'avoir eu une carrière exceptionnelle et beaucoup de chances d'avoir pu pratiquer le judo si longtemps. Et puis je pars serein : avec Ludovic Boez à la présidence et Frédéric Rémy à l'encadrement, le club est entre de bonnes mains !

“ Le judo est un sport exigeant et difficile, mais c'est aussi une école de la vie ”

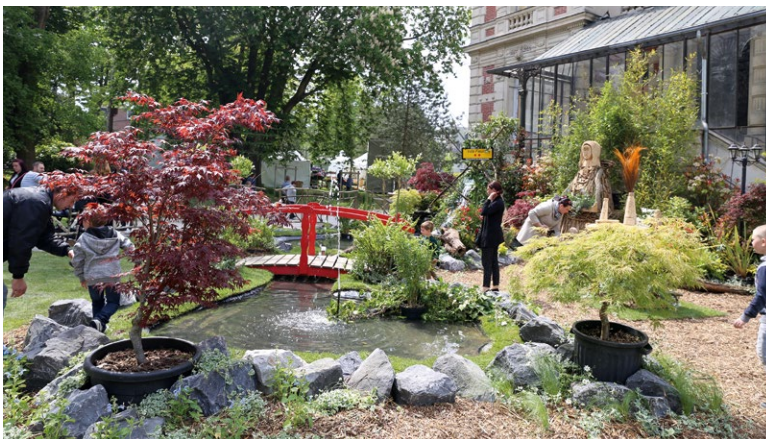
Un parcours jalonné de nombreuses distinctions

- 1968 : Médaille de bronze du ministère de la Jeunesse et des Sports
- 1973 : Médaille d'or de la Fédération française de judo
- 1986 : Palmes d'or des enseignants de judo
- 1988 : Médaille d'argent du ministère de la Jeunesse et des Sports
- 1991 : Grande Médaille d'or de la Fédération française de judo
- 2004 : Médaille d'or du ministère de la Jeunesse et des Sports
- 2005 : Croix de Vermeil des ceintures Noires
- 2013 : prix spécial du jury aux Mérites anzinois

Retour sur...

Des Jardinades fantastiques

Plus de 6000 personnes ont été accueillies dans le parc Dampierre. Parmi elles, des représentants de notre commune jumelle de Boussu, pour les 30 ans du jumelage. Un public séduit par les réalisations du service Espaces verts, les nombreuses animations et, clou du spectacle, le vidéomapping sur le château Dampierre.



Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code avec votre smartphone / tablette ou sur www.anzin.fr



Citoyenneté

Un nouveau CMJ a été élu

Toutes les écoles élémentaires ainsi que le collège Jules Ferry et le lycée Pierre-Joseph Fontaine étaient concernés par le vote.



24 élus, dont 1 maire et 4 adjoints

Maire : Lorianne Cornil-Lecomte
 1^{er} adjoint : Corentin Gengembre
 2^e adjoint : Leana Ferreira-Cerqueira
 3^e adjoint : Enzo Danquoins
 4^e adjoint : Céléna Chikh

Conseillers municipaux :

Zakaria Adouane	Yvane Millardet
Léna Bara	Alicia Naili
Kamille Becart	Léo Nourry Groux
Maeva Canard	Nabil Rabiaa
Shanice Cuvillier	Ilyes Sieradzki
Mohammed El Bali	Kalissa Touil
Néomie Hosselet	Samuel Lecompte
Hamza Ignane	Léna Groux
Sana Zaineb Kessi	Laly Wallerand
Omar Mektoub	

Ils étaient 44 jeunes de 8 à 16 ans à se présenter aux élections du Conseil municipal des jeunes. 24 ont été élus durant la 1^{re} semaine de juin, au terme de laquelle ils se sont réunis pour la première fois en conseil municipal lors de la cérémonie d'investiture. C'est là qu'ils ont élu leur maire et ses 4 adjoints. C'est encore une fille qui succède à Majandra Cuvillier en tant que maire pour ce nouveau mandat : Lorianne Cornil-Lecomte, âgée de 10 ans et scolarisée à l'école Jean Jaurès, est donc élue pour 2 ans. Elle aime les promenades, les animaux, les parcs et les espaces verts. Très émue par son élection et bien décidée à s'investir, elle souhaiterait notamment agir pour les personnes en situation de handicap.

Etre élu au CMJ, qu'est-ce que ça implique ?

Etre un jeune élu, c'est s'engager à participer aux événements de la ville, à assister à des réunions mensuelles sur des sujets de son choix (propreté,

harcèlement...), à organiser des actions de solidarité et de citoyenneté. Pour Valérie Tomson, adjointe au maire, c'est aussi « s'engager dans la cité auprès des élus ainsi qu'auprès de ses pairs pour être le porte-parole des enfants et des jeunes. Avec le regard qui est le leur, ils nous permettent également, à nous élus adultes, d'affiner notre projet jeunesse et d'être au plus près de leurs besoins dans les réponses que nous apportons. » Fin juin, ils ont participé à une « Journée de la jeunesse » avec

leurs homologues belges de Boussu, notre commune jumelle. La mairie envisage de leur faire passer le PSC1 (formation de base aux premiers secours), de leur faire visiter la caserne des pompiers, ainsi qu'une institution (le précédent CMJ avait été convié à visiter l'Assemblée nationale)... D'autres projets se dessineront au fil du temps, toujours en concertation avec les jeunes élus. En attendant, nous ne pouvons que les féliciter pour leur motivation et leur envie de s'investir dans la vie de leur ville !



Ecoles

Fournitures scolaires : objectif 0 dépense pour les parents

Kit de fournitures, classes de CE1 allégées à 15 élèves, poursuite des investissements dans le numérique... voici quelques nouveautés de la prochaine rentrée scolaire.



« Chaque année, nous mettons des moyens supplémentaires dans nos écoles ; cette année ne fera pas exception à la règle », se réjouit M^{me} Blairon.

Après les CP l'an dernier, ce sera au tour des classes de CE1 d'être allégées dès la rentrée de septembre. Pour rappel, cette mesure du gouvernement s'impose à toutes les communes situées en Réseau d'éducation prioritaire (REP), et vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. « Le passage à 12 élèves par classe a déjà fait ses preuves au niveau des CP. On constate un meilleur suivi des élèves, plus individualisé, les classes sont plus calmes, les enfants moins fatigués, même s'ils sont davantage sollicités intellectuellement », témoigne Maryline Blairon, adjointe aux Ecoles. Des bénéfices certains pour les élèves, qui ne sont pas sans incidences sur l'organisation : « Cela implique de nouveaux aménagements, des changements d'affectation de certains locaux (par exemple, la bibliothèque de l'école Voltaire sera entièrement déménagée), et de nouveaux investissements en mobilier, tableaux, etc. Nos services techniques seront sur le pont cet été pour opérer ces aménagements », poursuit l'élue.

Ecrans tactiles, ordinateurs et tablettes

Côté numérique, les moyens seront encore développés, avec des écrans tactiles dans toutes les écoles élémentaires. « Initialement destinés aux CM2, ces écrans sont mobiles et bénéficient en fait à presque toutes les classes. Il y en a un par étage dans toutes les écoles, que les enseignants se partagent. » Sans oublier que la suppression des classes informatiques a permis d'installer un ordinateur dans chaque classe, et que des valises de tablettes sont aussi à disposition des professeurs pour leur enseignement.

Un kit de fournitures pour tous les élémentaires

Autre nouveauté, et non des moindres, destinée cette fois à alléger le coût de la rentrée pour les familles : la mise en place d'un kit de fournitures scolaires. « Nous en avons défini le contenu avec les enseignants et l'Inspectrice de l'Education Nationale. Tous les élèves partiront donc sur une base commune. En parallèle, nous avons augmenté le budget fourniture alloué à chaque enseignant (il est passé de 30 à 35€ par élève), pour qu'il puisse compléter ce kit avec ce dont il a spécifiquement besoin. Notre objectif est réellement : 0 dépense en fournitures pour les parents. » Qui pourra en bénéficier ? « Tous les enfants scolarisés dans une école élémentaire (publique ou privée) d'Anzin. Les Anzinois scolarisés à l'extérieur de la ville en bénéficieront également. » La distribution se fera fin août en mairie (cf. ci-contre).

Dates de distribution des fournitures

Les parents sont appelés à venir retirer le kit de leur(s) enfant(s) en mairie, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30, les jours suivants :



- groupe Gilliard-Voltaire : **lundi 26 août** ;
- école élémentaire Jaurès : **mardi 27 août** ;
- écoles De Gaulle et Sacré Cœur : **mercredi 28 août** ;
- Anzinois scolarisés à l'extérieur : **jeudi 29 août** ;
- école élémentaire Carpeaux : **vendredi 30 août**.

Finances

« Notre santé financière nous permet d'investir massivement pour les Anzinois »

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la ville sur une année. Celui de 2018 a été voté le 24 juin dernier.

Le compte administratif permet de contrôler la gestion de la commune, et ainsi de vérifier que les dépenses annoncées lors du budget primitif sont bien celles qui ont été réalisées. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale. En fonctionnement, les dépenses ne sont en hausse que de 0,16%. « Compte tenu de l'inflation à 1,8%, nous pouvons dire que ces dépenses sont stables et bien maîtrisées, commente Damien Coyez, adjoint aux Finances. Les dépenses de personnel ont diminué, sans baisse de la qualité des services rendus aux Anzinois. Au contraire, 2018 a vu la création de nouveaux services, comme les temps périscolaires à thématique, ou le développement de l'école municipale d'arts plastiques. »

Un patrimoine sans cesse rajeuni

« Le maintien des dépenses de fonctionnement nous permet de garder une bonne santé financière et de poursuivre nos efforts d'investissements pour rajeunir notre patrimoine », poursuit l'adjoint. Au premier chef, les écoles, puisque 2018 a vu la fin des travaux de l'école élémentaire Jaurès, et le début de la réfection de l'école maternelle Carpeaux. De plus, « nos enfants sont les plus connectés de l'agglomération, grâce à l'acquisition d'écrans tactiles qui viennent compléter une numérisation déjà importante de nos établissements », renchérit M. Coyez.



Les écoles ne sont pas les seules à bénéficier d'investissements importants, puisque 2018 a été marquée par le début des travaux du gymnase Bleuse Borne, la réfection du terrain de foot du stade Gilliard, le démarrage des travaux à la Cité du Mont de la Veine, ou encore la mise en place du budget participatif, 50 000€ dédiés aux projets des habitants.

« Non seulement notre capacité d'autofinancement est excellente, mais en plus nous menons une politique très active de recherche de subventions pour financer au mieux ces dépenses d'équipement. Sans toucher à nos taux d'imposition, inchangés depuis de nombreuses années », conclut l'adjoint.

Chiffres clés

Encours de la dette 2018
Anzin = 549€/hab.
(622€ en 2017)
Moyenne nationale = 893€/hab.

Epargne brute : un taux record
C'est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle permet d'autofinancer les dépenses d'investissement et garantit l'autonomie financière de la ville.

2008 : 1 055 369€

2017 : 2 521 025€

2018 : 3 356 738€

Près de 20 millions d'€ d'investissements depuis 2014

Réalisations depuis 2014 :



- Renouvellement urbain du quartier Carpeaux
- Aménagement du Square de la République
- Revalorisation du Parc Dampierre
- Réhabilitation de la Cité du Mont de la Veine (en cours)



- Réhabilitation de l'école élémentaire Carpeaux
- Réhabilitation de l'école élémentaire J. Jaures
- Reconstruction de l'école maternelle Carpeaux (en cours)
- Réhabilitation de l'école maternelle J. Jaurès (en cours)
- Ecole numérique



- Terrain de foot synthétique Gilliard
- Réhabilitation de la piste d'athlétisme
- Aménagement d'aires de jeux
- Reconstruction du gymnase de la Bleuse Borne (en cours)



- Extension continue de la vidéoprotection
- Rénovation de l'éclairage public

Echange

Des couturières à la Serre numérique

« On a tous à apprendre d'un plus expérimenté que soi » : c'est un peu la philosophie de ces ateliers où les habitants dispensent leur savoir-faire à des futurs diplômés de Rubika.

« Nous voulons vraiment ancrer notre école dans le territoire, et créer du lien avec les habitants. Ces ateliers sont l'occasion de mettre en valeur des gens expérimentés dans leur domaine, et de permettre à nos étudiants de bénéficier de leur expertise », explique Renaud Pecheur, référent pédagogique de la prestigieuse école Rubika, à la Serre numérique. Les ateliers en question sont des ateliers de soft design, où les élèves apprennent à utiliser du tissu dans leurs créations. Ici, les étudiants, en 4^e année de design industriel, se penchent sur la création d'un tee-shirt. Ils sont une quinzaine à bénéficier des précieux conseils de 3 Anzinoises, des couturières aguerries, qui ont amené les patrons et tout leur savoir-faire. Parmi elles, Josette Crépy, qui après avoir travaillé une quinzaine d'année en tant que modéliste chez Rodier, puis à La Redoute, est actuellement en recherche d'emploi : « Participer à ce type d'atelier me permet de rester en contact avec l'extérieur et de transmettre mon savoir. J'ai déjà été amenée à enseigner et j'aime ça, alors me retrouver avec des étudiants de Rubika, c'est très valorisant. Ils sont intéressés, je leur ai expliqué comment couper la matière, comment la monter, comment placer les épingles... des techniques et tout un vocabulaire qu'ils ne connaissaient pas. C'est enrichissant pour tout le monde. Et



Rubika s'est tournée vers le service Vie locale et Vie associative de la commune pour trouver des couturières expérimentées : parmi elles, Josette, Delphine et Valérie.

j'ai encore plein de choses à leur montrer, alors si d'autres ateliers sont organisés à l'avenir, j'accepte tout de suite ! » Justement, la volonté de Renaud Pecheur est de développer ce type d'échanges. « Dans la couture, mais aussi la menuiserie, la carrosserie... il y a un tas de domaines dans lesquels nous pourrions profiter des compétences de personnes qui auront du temps à nous consacrer. »

16

Citoyenneté

Le trophée Mix'Foot : pour jouer et s'éduquer

Une vingtaine d'Anzinois participait à la phase préliminaire de ce Trophée, dont la finalité se situait bien au-delà du sport.



La Coupe du Monde de football féminin a bien sûr été l'occasion pour Valenciennes Métropole de communiquer sur l'importance d'une pratique sportive régulière, mais aussi plus largement sur la nutrition, le développement durable, ou encore la mixité. Aussi, avant d'accueillir l'élite du foot féminin, elle a organisé le Trophée Mix'Foot, un tournoi mixte de football, ouvert aux jeunes filles et garçons de 11 à 13 ans, venant du territoire et des agglomérations voisines. Une vingtaine d'Anzinois issus des différents quartiers a participé à la phase préliminaire, le mercredi 17 avril à Beuvrages. La journée s'articulait en 2 temps : le matin, une représentation théâtrale (« T'es pas une vraie fille ») sur le thème du sexisme dans le sport, suivie d'ateliers interactifs organisés par la troupe du « Théâtre de l'Opprimé » pour répondre aux problèmes de discrimination dans la pratique sportive (sexisme, racisme, homophobie,...) ; l'après-midi un tournoi de football intercommunal. Les équipes formées devaient obligatoirement répondre à certains critères : parmi les 8 joueurs devaient figurer des licenciés et des non licenciés, et a minima 3 filles.

Une 1^{re} édition réussie, qui pourrait en appeler d'autres, tant les valeurs de rassemblement, de cohésion, de mixité et de respect sont essentielles et le resteront, même après la Coupe du Monde.

Accès aux soins

Laetitia Colette, une médiatrice santé à votre écoute

La ville a recruté depuis plusieurs années une médiatrice santé. Son rôle : accompagner les habitants pour rendre la santé accessible à tous.

Malgré une amélioration générale de l'état de santé en France, force est de constater que les progrès accomplis ne profitent pas à tous de manière équitable. C'est pourquoi la municipalité a fait le choix dès 2015 de mettre en place une médiatrice santé. « Elle est là pour accompagner les habitants dans leurs démarches d'accès aux droits (CMUC, ACS...) et aux soins. Elle peut aider les personnes fragiles à prendre rendez-vous, et parfois les accompagner physiquement chez un professionnel de santé », explique Bruno Levant, adjoint à la Vie locale, à la Politique de la ville et à la Démocratie participative.

En partenariat avec l'Assurance Maladie

Une convention signée dernièrement entre la ville et la Caisse primaire d'Assurance Maladie renforce le partenariat existant : tout comme le CCAS, la médiatrice santé dispose désormais de la Ligne Urgence Précarité, un numéro direct de prise en charge rapide des situations urgentes en matière d'accès aux droits et/ou aux soins. Un moyen de faire bouger les choses plus rapidement et de débloquer des situations problématiques. Elle peut également orienter les habitants vers la réalisation d'un Examen de préven-



tion santé, sorte de check-up adapté à l'âge et à la situation de la personne, entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie.

Si vous souhaitez plus d'informations sur votre santé ou sur vos droits en la matière, la médiatrice santé vous reçoit gratuitement et en toute confidentialité, sur rendez-vous au 06.02.17.66.51 (en semaine, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ou par mail : lcolette@ville-anzin.fr

Santé

Une cinquantaine d'Anzinois ont appris les gestes qui sauvent

Le service Cohésion sociale a organisé plusieurs séances d'initiation aux 1^{ers} secours durant le mois d'avril. La Croix Rouge de Valenciennes est intervenue pour dispenser les précieux conseils.

Pas facile d'avoir les bons réflexes lorsque l'on est témoin d'un malaise ou d'un accident... Pourtant, cela peut nous arriver à tous, que ce soit dans la rue, à la maison ou sur le lieu de travail. Les premières minutes d'intervention sont souvent les plus critiques mais aussi les plus précieuses, et il existe des gestes simples qui peuvent sauver des vies.

C'est pourquoi le service Cohésion sociale est à l'initiative de 3 sessions de formation, dispensées fin avril par la Croix Rouge. Au cours de ces sessions gratuites (financées par la mairie), les participants ont pu apprendre certains de ces gestes : alerter les secours, mettre la victime en position latérale de sécurité, reconnaître les symptômes d'un accident vasculaire cérébral (AVC), être sensibilisés à la prise en charge de l'urgence cardiaque, avec ou sans défibrillateur...

Autant de gestes simples qui permettent de stabiliser l'état des victimes pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence, sans pour autant se substituer à eux. Ces séances ont remporté un vif succès et ont très vite affiché complet : au total, 47 personnes ont été formées. Une remise officielle de diplômes avait lieu courant mai en mairie, en présence des élus.



Jeunesse

« T'es cap pour l'emploi ? »

Tel est le nouveau nom des chantiers éducatifs, mis en place depuis plusieurs années sur la commune dans le cadre du contrat de ville, porté par Valenciennes Métropole.



Les restitutions de chantier sont l'occasion d'un échange avec les partenaires : la Mission locale, les services Emploi, Vie associative et vie locale de la ville, le CAPEP, les bailleurs.

Que ce soit pour des petits travaux d'entretien intérieurs ou extérieurs, ou pour des ouvrages d'intérêt collectif, les chantiers éducatifs permettent depuis plusieurs années à des Anzinois de 16 à 25 ans de mettre un pied dans le monde du travail et, pourquoi pas, de s'orienter dans un domaine professionnel. Rémunérés, ils servent aussi à financer un projet (permis de conduire, formation, acquisition de matériel scolaire ou sportif...)

Toutefois, l'accompagnement des jeunes ne se limite pas à la durée du chantier : ils bénéficient d'un véritable parcours, encadré par un animateur du service Jeunesse et un éducateur du CAPEP. « Nous nous fixons des objectifs avec chaque jeune, et nous l'accompagnons selon ses besoins. Ces chantiers ne sont pas une finalité, mais le début d'un parcours de plusieurs mois, où nous travaillons avec lui sur le respect des consignes, les règles de vie, le savoir être... », confie Bruno Levant, adjoint délégué à la Vie locale, à la Politique de la ville et à la Démocratie participative.

Durant les vacances de Pâques, 2 chantiers ont chacun mobilisé une quinzaine de jeunes (garçons et filles, issus des différents quartiers). Le 1^{er} consistait à aménager des espaces verts en pieds d'immeubles, et le 2^e à mettre en lasure le bardage en bois de l'Île aux enfants. En juillet, un nouveau chantier consistera à remettre en peinture certains logements de la Cité du Mont de la Veine. « Ces chantiers valorisent aussi l'image du jeune, pour lui-même et auprès des habitants », conclut Bruno Levant.

Vacances Familles

Une centaine de familles ont déjà goûté au plaisir des vacances

Depuis 2009, la commune met en place des séjours Vacances Familles. A ce jour, plus de 96 familles (358 personnes) en ont déjà bénéficié.

Cette année encore, avec la collaboration du CCAS, du département du Nord, de la CAF, de l'Épicerie sociale et solidaire, des Restos du cœur et de l'association Vacances ouvertes, 10 familles vont pouvoir profiter d'un séjour à La Barre de Monts en Vendée, du 9 au 20 juillet. Au programme : plage, châteaux

de sables, piscine, journée au parc du Puy du Fou, barbecues... les vacances quoi !

Pour Lydie, qui sera du voyage, c'est une occasion d'emmener ses enfants en vacances : « Nous sommes déjà partis, mais une seule fois, sur les plages du Nord. Alors découvrir la Vendée à un tarif aussi intéressant, c'est inespéré. »

En effet, pour faire baisser le coût du voyage, les futurs vacanciers participent ensemble à des actions d'autofinancement (couscous à la salle des fêtes en juin, Fête de la Musique...)

Car si l'objectif premier est de permettre un moment de loisirs, de détente, de partage en famille, l'action a aussi d'autres ambitions : susciter de nouvelles dynamiques (l'engagement associatif, l'accompagnement vers l'emploi, la recherche de formation...), favoriser la rencontre de l'autre et développer le vivre ensemble. « Ma fille m'a accompagnée pour la préparation du couscous. Nous découvrons progressivement les autres familles lors d'ateliers, de réunions préparatoires ou d'actions que nous menons ; ce sera pour nous une grande première mais nous ne serons pas totalement dépaysées », explique Lydie.



Les futurs vacanciers participent ensemble à des actions d'autofinancement.

Centres de loisirs d'été : demandez le programme !

Dans tous les centres, les activités porteront principalement sur la thématique du cinéma. Sans oublier de nombreuses sorties et quelques temps forts, que nous vous dévoilons ici.

■ ALSH maternel de juillet

(du 8 au 26 juillet, Île aux enfants)

Sorties : piscine, bases de loisirs de Rieulay et de Chabaud-Latour, médiathèque, ateliers culinaires, Loisiparc, Parc du Faisan doré à Hasnon, grand jeu à la base de loisirs de Raismes...

Un **temps convivial** sera proposé aux familles le 24 juillet après-midi.

Direction : Isabelle Grou et Laetitia Lefebvre.

■ ALSH maternel d'août

(du 29 juillet au 23 août, Île aux enfants)

Sorties : Dennlys Parc, Loisiparc, ferme des Fontinettes à Vieux-Condé, parc du Quesnoy, piscine de Raismes.

Moment convivial avec les familles le 22 août.

Direction : Louisa Chelkia et Raphaëlla Benseddik.



■ ALSH culturel

(du 8 au 26 juillet, école Voltaire)

Sur le thème « Astérix et Obélix découvrent le 7^e art ».

Sorties : piscine de St Amand, cinéma, parc Le Fleury, Sportica à Gravelines, Parc Astérix, Valjoly, bases de loisirs de Raismes et de Chabaud-Latour.

Spectacle avec les familles le 25 juillet après-midi.

Direction : Loïc Lengle et Christine Blanpain.

■ ALSH sportif

(du 8 au 26 juillet, complexe sportif Michel Bernard)

Activités : handball, athlétisme, tennis, football, rugby, jeux d'opposition, Olympiades...

Sorties : piscines de Raismes et de Saint Amand, équitation à Saultain, accrobranche, Koézio, Parc Astérix, Loisiparc.

Kermesse le 19 juillet (avec les familles).

Direction : Vincent Berquet, Jonathan Verriez, Sandrine Ostanski, Laurent Guislain et Peggy Copin.

■ ALSH élémentaire d'août

(du 29 juillet au 23 août, école De Gaulle)

Sorties : musée Grévin, Dennlys Parc, base nautique de Condé (paddle, VTT et tir à l'arc), participation à un doublage de voix sur le film « Le Roi Lion ».

Direction : Marjorie Triquet et Eric Dupriez.

■ Centre Ados/LALP

(du 29 juillet au 23 août, à Claudy De Noyette)

Le programme sera concocté en partie avec les ados.

Direction : Géraldine Deloffre et Alicia Mollet.

De nombreux temps forts

■ **Des activités intercommunales** avec les villes de Petite-Forêt, Maing et La Sentinelle : projection de film, spectacle, tournoi de foot...

■ **Des mini séjours :** à Bermeries pour les 6-7ans (nuit en gîte au sein d'une ferme pédagogique) ; à l'institut d'Anchin près de la base nautique de Rieulay pour les plus grands (découverte du jardin nautique, activités nautiques pour les grands et passage du test d'aisance aquatique).

■ **Des rencontres** avec les jeunes de l'IME en juillet et août : ces derniers viendront en immersion quelques jours, et inviteront en retour nos jeunes à un atelier poterie dans leur structure.

■ **Des Olympiades**, entre le centre sportif et les jeunes de Boussu dans le cadre du jumelage.

CARNET DE VIE

Naissances (du 23 mars au 2 juin 2019)

Ilenzo **DUTAILLY** | Chelsea **DUPONT** | Médine **JANASZEWSKI JAVED** | Alya **HACHEREZ** | Kenza **BENDELAID** | Tasnim **BENDELAID** - Iris **SAPART** | Lévi **SPEER** | Yoni **DELCROIX** | Malone **HAMIEZ** | Mayanna **LAPOINTE** | Lilia **ANNAD** | Thao **SAUDOYER** | Thais **SAUDOYER** | Samy **KACIMI** | Asma **ALLAOUI** | Victoria **HUREZ** | Célestin **LUKASIK** | Miha **DELGRANGE** | Jaden **EL HAFSY** | Eli **WANNEPAIN** | Lana **NOWACKI** | Enolan **LAPLAIGE** | Mya **DUSSART** | Stephaina **AKONA** | Léo **MOREZ** | Soan **LEGRAND** | Axelle **BAUDET** | Sofia **BAYART** | Alia **BAYART** | Jihane **EL ADEL** | Sajid **CHERIEF** | Elena **BIBER** | Lou **DROUIN NAVEZ** | Liam **MAILLARD** | Zina **SOUGUIR** | Aydan **HAMDAOUI** | Omar **MRIMI** | Tiago **PARMENTIER**

Décès (du 25 mars au 27 mai 2019)

Cyrille **GRIMBERT** | Andréa **LEGRAND veuve BOUCHENNA** | Gilla **RAUX veuve BRISSY** | Pierre **BAILLON** | Michel **STEFFE** | Marie **KOSSOWSKI épouse GABELLE** | Endy **LEVAN** | Annie **BOURLET veuve MIDOZ** | Laurence **GOUPIL** | Robert **BERTHE** | Francesco **GUADAGNOLI** | Gilbert **DANHIEZ** | Bernard **MOLET** | Lucie **KALA veuve LESEULTRE** | Michel **GENOT** | Marianne **COUSIN veuve BLAUWART** | Ramdane **HADJI** | Maurice **COURCOL** | Marie **HOT veuve ROUSSEAU** | Gérard **PAYEN**

* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle". Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.



ANZIN
s'engage pour
une ville propre

SI ÇA RESSEMBLAIT
À ÇA...

...ON TROUVERAIT ÇA SYMPA !

ensemble,
chassons les
incivilités !

La propreté,
c'est l'affaire de tous !



4 questions à...



Pierre-Michel Bernard
Maire d'Anzin

“
Nous mettons en place une campagne de communication. Des affiches que nous avons voulues plutôt humoristiques, en espérant qu'elles aient un impact sur la population
”

Quels moyens la municipalité met-elle en œuvre pour rendre la ville plus propre ?

La propreté est la première image qu'une ville offre à ses visiteurs et à ses habitants. Pour ces derniers, c'est aussi la garantie de vivre dans un cadre agréable. C'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à agir concrètement dans ce domaine.

Notre service Voirie, constitué d'une douzaine d'agents, sillonne chaque jour le territoire de la commune avec du matériel adapté (4 aspirateurs électriques Glutton tournent en permanence, ainsi que des balayeuses de voirie et de trottoir, des véhicules électriques pour le vidage des poubelles de la ville et le ramassage des dépôts sauvages...) Dernièrement, un nouvel agent a été recruté et nous avons fait l'acquisition d'un véhicule supplémentaire, de type Goupil. Sans compter que 2 salariés d'Ageval renforcent quotidiennement nos équipes.

Parallèlement, nous avons mis en place depuis 5 ans une « police de la propreté » et recruté 2 ASVP (agents de surveillance de la voie publique). Jusque là, ils avaient d'autres missions, comme l'entrée et la sortie des écoles. Or, nous avons décidé de redéployer leur temps de travail et de les dédier exclusivement à la propreté urbaine. Depuis mi-mai, leur présence sur le terrain est donc renforcée. Ils effectuent une partie de leurs tournées pédestres en civil, de façon à pouvoir apostropher directement les contrevenants en cas de déchets jetés dans la rue, de déjections canines, de poubelles non rentrées... Si leur mission première est de sensibiliser les personnes coupables d'incivilités, ils ont également la possibilité de les verbaliser : rappelons que l'amende pour une déjection canine non ramassée est de 35€, comme pour l'abandon de mégots de cigarette ou de détritus.

Malgré ce renforcement des moyens matériels et humains, des problèmes de propreté persistent. Comment l'expliquez-vous ?

En effet, si la ville a pour mission de garantir la propreté de ses espaces

publics, il appartient aussi aux habitants de respecter leur environnement. Or, le travail des agents municipaux est souvent compliqué par le laisser-aller de certains concitoyens : malgré les corbeilles disposées un peu partout dans la ville (nous venons d'en installer 30 nouvelles), les conteneurs de tri sélectif, la collecte des encombrants gérée par Valenciennes Métropole, les distributeurs de sachets « Toutounets »... les incivilités perdurent... Un incivisme aux multiples visages qui amoindrit la qualité de vie et engendre un surcoût pour la collectivité.

Comment pensez-vous y remédier ?

Nous allons mettre en place dès cet été une campagne de communication pour sensibiliser le public à ce problème. Une série d'affiches portant chacune sur une thématique particulière (la première, que vous découvrirez ci-contre, porte sur les déjections canines), seront disposées un peu partout dans la ville. Nous les avons voulues plutôt humoristiques que simplement moralisatrices, en espérant qu'elles aient un impact sur la population. Une grande partie de nos concitoyens est déjà sensibilisée au problème : le budget participatif 2019 en est la preuve. La majorité des projets portés par les habitants ont trait au cadre de vie et à la propreté, et en tant que maire, je ne peux que m'en réjouir. Tout comme je me réjouis de plusieurs initiatives que nous avons décidé de soutenir, comme celle du Conseil citoyen, qui a organisé une grande action propreté en juin (cf. p. 23), ou celle de l'association Les Detri'Kids (cf. p. 22). Lors de l'élection du CMJ également, nous avons vu que nos jeunes Anzinois étaient particulièrement sensibles à cette problématique. Tout cela est plutôt rassurant et je suis heureux de voir que des enfants montrent l'exemple aux adultes. Car, en la matière, chaque geste, chaque comportement individuel compte : la propreté, c'est l'affaire de tous.

Les Detri'Kids : quand les enfants donnent l'exemple...

L'association les Detri'Kids a été créée cette année par toute une classe de CE1 de l'école Jean Jaurès.



Un projet pour le budget participatif

Citoyens jusqu'au bout, les Detri'Kids ont déposé un projet dans le cadre du Budget participatif 2019. Intitulé « Aidons la planète ! », ce projet consisterait à installer des poubelles de tri dans la ville, afin d'inciter les habitants à trier leurs déchets, même dans la rue.

Si leur projet aboutit (cf. p. 27), une quinzaine de poubelles à compartiments seraient ainsi réparties en différents lieux d'Anzin (dans les parcs, à proximité des écoles...)

Du haut de ses 7 ans et demi, Alexis est le président charismatique des Detri'Kids. S'il est à l'origine de cette initiative originale, loin de lui l'idée d'en tirer tous les honneurs : « C'est toute la classe qui a décidé de créer l'association », clame-t-il.

Pour une école propre...

Tout a commencé par une intervention de Valenciennes Métropole en novembre dernier sur le tri sélectif. Une sensibilisation que leur professeur, Mme Devoghelaere, a relayée en montrant aux élèves des photos, des vidéos et des affiches sur le thème des déchets, le projet initial étant de leur faire créer leurs propres affiches. « Ils ont vite remarqué que toutes avaient un point commun : les logos des associations porteuses, comme WWF. De ce fait, en rentrant de la récréation, ils m'ont dit qu'ils voulaient créer leur propre association. » Désigner un président, choisir un nom, créer un logo, éditer des cartes de membres... Tout s'est fait en classe, avec l'aide et sous le regard bienveillant de leur professeur. L'objet initial de cette association : « Veiller à la propreté de leur école ». Pour y parvenir, un planning est affiché à l'entrée de la classe, afin que chacun puisse, à tour de rôle et pendant les récréations, se munir de gants et de sacs-poubelle pour ramasser les déchets dans les pelouses et la cour de l'école.

... et pour une ville propre

Très vite, l'association est allée bien au-delà de son objectif premier. En plus de ce nettoyage, les élèves sont passés dans les autres classes pour sensibiliser leurs camarades au problème de la propreté. Ils ont créé des affiches, qu'ils aimeraient diffuser au-delà de leur école. Leurs cartes de membres les incitent à adopter de bons gestes au quotidien, à l'école comme à la maison. Ils recherchent des sponsors qui leur permettraient d'acquérir du matériel (gants, pinces, sacs-poubelle...) et des gourdes, afin d'éviter de consommer des bouteilles en plastique. Leur rêve : réussir à impliquer toute l'école afin que leur association puisse perdurer au-delà de l'année scolaire et, pourquoi pas, imaginer quelque chose à l'échelle de toutes les écoles de la ville.



Des citoyens impliqués dans la propreté

« La propreté c'est ton quotidien, passe le message à ton voisin », « Jette pas ton mégot, deviens un héros », « Le chewing-gum est éternel, mets-le à la poubelle »... Voici quelques-uns des messages que vous avez pu lire sur le sol en différents lieux de la ville le mercredi 5 juin. Le Conseil citoyen avait choisi cette Journée mondiale de l'environnement pour organiser une grande journée de sensibilisation à la



propreté, avec le soutien de la ville, des bailleurs, et avec la participation de jeunes du CMJ (Conseil municipal de jeunes), de l'IME et de bénévoles.

Aux sons du tambour d'un comédien garde-champêtre, ils ont déambulé dans les différents quartiers, réalisant (avec une peinture éphémère) des inscriptions au sol à l'aide de pochoirs, et distribuant des chartes propreté aux habitants rencontrés

sur leur passage.

Une opération très bien accueillie par les habitants, conscients que la propreté de la ville dépend aussi des efforts de chacun.

« Une belle action participative, citoyenne, intergénérationnelle et écologique », se réjouit Bruno Levant, adjoint délégué à la Vie locale, à la Politique de la ville et à la Démocratie participative.

Matériel



Pour maintenir la ville propre au quotidien, les services techniques de la ville disposent de :

- 6 gloutons électriques
- 1 balayeuse de voirie
- 1 balayeuse de trottoir
- 2 chariots de nettoyage pelle pince balai
- un « Goupil » électrique dédié au vidage des poubelles et ramassage des petits dépôts sauvages
- un camion pour l'évacuation des déchets en centres spécialisés
- du matériel de **désherbage** (binettes)
- **pulvérisateurs** pour le désherbage au vinaigre
- **150 poubelles** réparties sur la ville
- **7 conteneurs** de tri enterrés
- **50 000 sacs** pour les Toutounets (par an)

La ville a investi récemment dans l'installation de 30 nouvelles corbeilles design et transparentes, conformes au plan Vigipirate.



23

RAPPEL

Les bons gestes du citoyen

- Utiliser les poubelles qui se trouvent dans les rues, places et parcs pour jeter mes déchets
- Ne pas jeter mes mégots et chewing-gums sur la voie publique
- Ramasser les déjections de mon animal
- Balayer devant chez moi
- Désherber le trottoir devant chez moi
- Ne pas cracher ni uriner dans la rue
- Respecter le mobilier urbain
- Mettre mes ordures ménagères dans des sacs poubelles
- Sortir mes poubelles la veille et les rentrer après la collecte
- Respecter les consignes de tri
- Déposer mes encombrants directement en déchèterie ou appeler l'association Maillon C2RI pour bénéficier du ramassage gratuit des encombrants au 03.27.45.89.42

Réhabilitation

L'école maternelle Jean Jaurès va faire peau neuve

2 ans après l'école élémentaire voisine, c'est au tour de l'école maternelle Jean Jaurès de subir d'importants travaux en 2019-2020.



Le chantier va démarrer cet été.

« Nous ne gardons de l'école actuelle que la charpente et certains murs », expliquait Jean-Roger Berrier aux parents d'élèves lors d'une réunion mi-juin, à propos du projet de réhabilitation, d'extension et de mise en conformité de l'école maternelle Jean Jaurès. Entrée principale, sanitaires, préau, toitures, façades, châssis, isolation, électricité, chauffage, sols et plafonds... « Tout sera désossé et refait de A à Z, et la nouvelle école fera le double de la surface actuelle. » Montant des travaux : 2 100 000€. « L'architecte sélectionné est celui qui a réalisé la réhabilitation de l'école élémentaire voisine, ce qui assurera une cohérence entre les 2 établissements », poursuit l'adjoint à l'Aménagement du territoire, à l'Environnement et à la Mobilité.

Dès la rentrée de septembre et pendant la durée des travaux, les enfants seront accueillis dans des bâtiments modulaires tout confort. L'objectif étant que la nouvelle école soit livrée pour septembre 2020.

« Depuis 2014, plus de 8 millions d'€ ont été consacrés à la réhabilitation des établissements scolaires de la ville. A raison de quasiment une école par an, nous investissons des sommes conséquentes pour pouvoir accueillir vos enfants dans les meilleurs conditions possibles, a rappelé M. le Maire durant la réunion. Après les élémentaires et les maternelles Carpeaux et Jaurès, ce sera au tour de l'école Tavernier, pour laquelle des études sont en cours. »

Travaux

L'école maternelle Carpeaux sera prête pour la rentrée

Après un an de travaux et 1 700 000 € d'investissement, le tout nouvel établissement sera livré dans les temps.



Mi-juin, il restait le bardage extérieur à poser et les finitions intérieures, notamment le sol et les peintures. Durant l'été, c'est la cour qui sera refaite. Conformément au planning initial, les enseignants et les enfants pourront prendre possession de ces nouveaux locaux dès la rentrée de septembre.



Réhabilitation

Visite d'un logement entièrement rénové

Le 13 juin avait lieu la visite d'un logement intégralement réhabilité, au 31, rue de Saint Waast. La presse et les partenaires y étaient invités. Une façon de rendre concrète la lutte contre l'abandon et la vacance des logements, que la ville mène depuis plusieurs années déjà.



Entre 2016 et 2019, la SIGH a ainsi rénovés 6 logements dégradés sur Anzin.

314 500€ : c'est ce qu'aura coûté à la SIGH la rénovation complète du 31, rue de Saint Waast. Une maison inhabitée depuis plus de 35 ans, que la municipalité avait déclarée en état d'abandon manifeste. Il lui fallait dès lors trouver un opérateur qui accepte de faire les travaux nécessaires. C'est la SIGH qui s'est portée volontaire, dans le cadre du dispositif d'acquisition-amélioration, mis en place avec la ville d'Anzin et Valenciennes Métropole. Le principe : la SIGH fait l'acquisition d'un logement ancien, et engage immédiatement d'importants travaux de rénovation. Dans ce cas, le logement a été refait du sol au plafond : charpente, toiture, façade avant et arrière, isolation, menuiseries, sols, plomberie, sanitaires... une extension a même été créée. « Aujourd'hui c'est quasiment une maison neuve ! », se félicite M. Tonneau, président du directoire de la SIGH. Et ce pour le plus grand plaisir des locataires, qui bénéficient d'un bel espace avec cuisine, salle de bain et 3 chambres. Entre 2016 et 2019, la SIGH a ainsi rénovés 6 logements dégradés sur Anzin. M. le Maire a salué ce travail partenarial qui permet d'entretenir le patrimoine de la ville, de lutter contre les nuisances occasionnées par ces maisons inhabitées, et d'offrir un logement à des personnes qui en ont vraiment besoin.

Bleuse Borne

Le chantier du gymnase avance bien

Après des impondérables en début de chantier, les travaux suivent leur cours, pour une livraison en fin d'année comme prévu.

Après la construction de la charpente en mai, le couvert a été fait. En juin, les équipements techniques étaient en cours de réalisation, tandis que le bardage se préparait à être posé.



ANRU2

Rénovation urbaine de la Bleuse Borne : c'est parti !

Démolition de la Halle aux chaussures et du centre commercial, construction d'une agence Pôle Emploi, de nouveaux commerces et logements, aménagement d'espaces verts et rénovation de l'habitat... sont au menu de la future métamorphose.

Signe d'un réel intérêt pour le sujet, une centaine de personnes assistait à la réunion publique du 17 mars dernier, consacrée au nouveau programme de renouvellement urbain sur le quartier de la Bleuse-Borne. 41,3 millions d'€ (financés par l'ANRU, l'ANAH, Valenciennes Métropole, la ville, la Région et Procvivis) seront investis dans ce quartier et dans le quartier voisin du Faubourg de Lille, situé à Valenciennes. Au programme : des déconstructions, des rénovations, et un nouvel aménagement des espaces publics. D'une durée totale de 7 ans (2019-2026), le programme se déroulera en 2 phases. La première phase, qui a déjà démarré, vise 3 objectifs.

■ **Phase 1, objectif 1 :**

requalifier la « place de la Bleuse Borne » (2019-2022)

En dépit d'une situation privilégiée (une station de tramway à proximité et l'arrivée prochaine du contournement nord), force est de constater que cette place présente aujourd'hui de nombreux points faibles. Le centre commercial peine à attirer les clients depuis le départ d'Aldi en 2017, de nombreuses cellules commerciales sont vacantes depuis plusieurs années, et le vaste parking est clairement sous-occupé. Pour y remédier, dès 2019, l'ancienne Halle aux chaussures sera démolie, et Pôle Emploi y construira sa future agence (l'agence actuellement en centre-ville, et ses 60 employés, seront donc délocalisés dans le quartier de la Bleuse-Borne). En 2020, ce sera au tour du bâtiment du centre commercial d'être démoli (les commerces existants seront transférés temporairement). Il laissera place d'ici 2022 à un nouveau bâtiment proposant des cellules commerciales en rez-de-chaussée (une étude du potentiel de développement commercial est en cours), et 16 logements locatifs sociaux à l'étage. En 2021, la place sera réaménagée pour être uniquement piétonne ; un nouvel accès y sera créé dans l'axe de la rue Fabry ; la rue des Fusillés et la rue du Père Pilate feront l'objet d'une requalification (cette dernière deviendra une impasse) ; un nouveau parking sera créé ; les espaces verts seront réaménagés, et la création d'une aire de jeux sera décidée en concertation avec les habitants.

■ **Phase 1, objectif 2 :**

intervenir sur les équipements publics (2017-2020)

Cette phase a déjà débuté avec la réhabilitation complète de l'école élémentaire Jean Jaurès, inaugurée en décembre 2017. Elle se poursuivra dès 2019 avec la réhabilitation et l'extension de l'école maternelle voisine, dont les travaux s'achèveront à la rentrée 2020. Le nouveau gymnase sera quant à lui opérationnel fin 2019.

Des questions ?

La ville met en place un réseau d'interlocuteurs privilégiés concernant ces travaux :

- un espace d'information à la maison
Clauddy de Noyette
(contact : Hanen Manai au 03.27.26.64.03) ;
- le service Cohésion sociale et les médiateurs sociaux
(contact : 06.80.06.07.98) ;
- le Comité de quartier EST (contact : 06.26.14.49.93) ;
- les référents Renouvellement urbain
du Conseil citoyen (contact : Fabrice Renard au
06.61.64.50.04 ; Francis Marin au 06.26.71.78.40).

■ **Phase 1, objectif 3 :**

améliorer l'habitat (2019-2026)

Le quartier étant majoritairement composé de logements privés, une OPAH (Opération programmée de rénovation de l'habitat) est mise en place. Cela implique que les propriétaires bénéficieront d'un accompagnement gratuit (passage d'un expert, diagnostic, conseils en travaux, montage des dossiers de subventions...) et d'une aide financière (couvrant de 35 à 100% des dépenses, sous conditions de ressources), pour des travaux réalisés entre septembre 2019 et septembre 2024. Parallèlement, la ville poursuivra sa lutte contre l'inoccupation prolongée des logements et les marchands de sommeil.

Concernant la 2^e phase, des réflexions sont engagées pour des travaux qui se dérouleront entre 2023 et 2026, mais rien n'est acté à ce jour. Une nouvelle réunion publique d'information sera organisée en temps voulu.



Budget participatif 2019

Vous avez jusqu'au 14 septembre pour voter pour votre projet préféré

Les budgets ont été présentés le 7 juin à la médiathèque. Maintenant c'est à vous de voter.



Pour rappel, le budget participatif c'est une enveloppe de 50 000€ mise à disposition des habitants pour construire, rénover, améliorer ou enrichir un bâtiment, une rue, un quartier...

Pour cette édition 2019, les habitants pouvaient déposer leurs projets jusqu'au 31 mars. Après une étude de recevabilité, 11 projets ont finalement été retenus et sont proposés au vote des habitants jusqu'au 14 septembre.

Voici une très brève présentation des projets. Nous vous invitons à les retrouver dans leur intégralité sur notre site internet (www.anzin.fr) ou notre page Facebook.

Les 11 projets retenus

- « **Aidons la planète** » (installer des poubelles de tri sur la ville)
- « **Aire de jeux de la Verrerie** » (améliorer l'aire de jeux avec installation de balançoires, de bancs et poubelles)
- « **Bien-être à Claudy** » (mettre en valeur la structure de proximité Claudy de Noyette : signalisation, fresque, arceaux à vélo, tables de pique-nique, poubelles, bacs à fleurs, haie...)
- « **Commémorer le patrimoine minier** » (installer une plaque, une stèle et une lampe de mineur avec un parterre de fleurs à l'entrée de la Cité du Mont de la Veine)
- « **Panneaux chien** » (mettre en place des panneaux et totems rappelant les règles de bonne conduite aux propriétaires de chien, dans les parcs de la ville notamment)
- « **Panneaux de sécurisation** » (installer 6 panneaux lumineux solaires aux abords du quartier et de l'école Carpeaux pour appeler les conducteurs à la prudence)
- « **Parc de jeux Lécailliez** » (créer une nouvelle aire de jeux pour les plus de 8 ans)
- « **Pédaler pour charger** » (installer une station de recharge de téléphones à pédales au niveau des parcs Mathieu et Dampierre)
- « **Stop mégots** » (disposer 11 cendriers sondeurs dans la ville et 50 cendriers fixes à l'entrée des commerces et institutions)
- « **Théâtre de verdure** » (implanter un théâtre de verdure dans le parc Mathieu)
- « **Ti-mi-li-us nature et recueillement** » (installer des arbres et des bancs aux entrées du cimetière centre)

Comment voter ?

Tout(es) les Anzinois(es) peuvent voter dans la limite d'un vote par personne. Les votes se font via l'application « **Le vote** » ou dans l'une des **urnes déployées** sur la ville (à l'accueil de la mairie, dans les structures de proximité ou lors d'événements).



L'aire de jeux de la Cité des Agglomérés a été inaugurée

Réalisée dans le cadre du Budget participatif 2018, elle avait été proposée par une habitante du quartier, et avait remporté près d'un quart de vos votes ! Il s'agit d'une très belle réalisation, avec des structures en bois destinés aux enfants de 3 à 6 ans, qui aura coûté 35 890€ TTC, financés à 50% par la ville et à 50% par le Conseil régional. Les autres projets du Budget participatif 2018 (les fenêtres du château Dampierre, les boîtes à lire et la tour à hirondelles), sont en cours de réalisation et seront inaugurés prochainement.

Loisirs

Et si on s'inscrivait ?

Ecole des sports, stages sportifs, gym douce, conservatoire, arts plastiques ou dentelle... Voici les infos pratiques pour pouvoir vous inscrire dans les différentes activités proposées toute l'année par la municipalité.

• École des sports (70 places)

Tous les samedis matins, excepté durant les vacances scolaires, les enfants de 5 à 15 ans profitent d'activités variées : handball, rugby, athlétisme, tennis, judo, golf, escalade... Chaque semaine, ils découvrent un sport différent.

Les cours débuteront le samedi 7 septembre au gymnase Jules Ferry :

- de 10h à 11h15 pour les 5/8 ans ;
- de 11h15 à 12h30 pour les 9/14 ans ;

Tarif : gratuit pour les Anzinois et 40 € pour les extérieurs.



• Gym douce (40 places)

Réservée à un public d'adultes et seniors, cette activité est encadrée par un éducateur sportif de la ville les lundis et mercredis de 8h30 à 10h au dojo Alphonse Boisseaux (complexe sportif Michel Bernard), de septembre à juin, en dehors des vacances scolaires.

Les cours débuteront le lundi 9 septembre.

Tarif : 31 € pour les Anzinois et 60 € pour les extérieurs.

• Stages sportifs (60 places)

Organisés pendant les petites vacances scolaires (sauf les vacances de Noël), les stages sportifs permettent à vos enfants de découvrir 4 activités par jour, au gymnase Jules Ferry. Pour 2019-2020, ils se dérouleront :

- la 1^{re} semaine des vacances de Toussaint et d'Hiver ;
- la 2^e semaine des vacances de Printemps.

Tarif : gratuit pour les Anzinois et 15 € pour les extérieurs.

Les inscriptions aux stages sportifs se font toujours 3 semaines avant les vacances concernées.

• Ateliers dentelle

Depuis l'an dernier, des cours de dentelle sont dispensés gratuitement les mercredis de 14h à 15h45 au centre culturel (entrée par la cour du conservatoire). Les cours, réservés aux plus de 6 ans, reprendront le 11 septembre.

• École municipale d'arts plastiques (15 places par cours)



Une artiste peintre anzinoise, Véronique Cypryszczak, accueille vos enfants au centre culturel (entrée par la cour du conservatoire) tous les mercredis à partir du 11 septembre :

- de 10h à 11h15 pour les 3-6 ans ;
- de 14h à 15h15 pour les 6-9 ans ;
- de 15h30 à 16h45 pour les 10 ans et plus.

Tarif : Gratuit pour les anzinois et 30 € pour

les extérieurs.

• Conservatoire

Le conservatoire municipal de musique propose un enseignement musical complet pour les adultes et les enfants à partir de 4 ans : éveil musical, formation musicale, cours instrumental ou vocal.

Tarif : gratuit pour les Anzinois (location d'un instrument à 55€ par an).

Attention !

Pour toute inscription à l'une de ces activités (arts plastiques et conservatoire excepté), un dossier est à retirer à l'espace Mathieu à **partir du lundi 19 août**.

Pour les activités sportives, un certificat médical vous sera également demandé.

Pour le conservatoire et l'art plastique, les inscriptions se font au conservatoire **jusqu'au 31 juillet**, en mairie **du 1^{er} au 9 août**, puis au conservatoire **du 26 août au 30 septembre** (priorité est donnée aux Anzinois jusqu'au 14 septembre).

Allô, M. le Maire ?

Chaque mardi
vous pouvez
dialoguer
directement avec
votre Maire, de
11h à 12h au
0 8000 59 410

Permanences
le samedi matin,
sur rendez-vous
au **03.27.28.21.57**



Musique

Le conservatoire, révélateur de talents

Le conservatoire d'Anzin peut être fier de dispenser un enseignement de qualité. En témoigne le parcours brillant de plusieurs de ses élèves...

Sur les quelque 350 inscrits au conservatoire, ils sont chaque année une poignée à se démarquer. Certains intègrent le Conservatoire à rayonnement départemental de Valenciennes, pour y passer leurs épreuves ou pour y suivre l'enseignement, dans le cadre parfois de Classes à horaires aménagés (CHAM, cf. ci-dessous).

Noé Balmer, 16 ans, aujourd'hui scolarisé en 2^{de} au lycée de l'Escaut, est passé par les CHAM.

Inscrit au conservatoire dès l'âge de 4 ans, il a toujours voulu faire de la musique, avec une prédilection pour un instrument atypique : « J'ai toujours voulu faire du basson », explique-t-il. Le conservatoire d'Anzin n'ayant pas de classe dédiée à cet instrument, il commencera les percussions à 6 ans. « L'année suivante nous avons signé une convention avec le Conservatoire de Valenciennes, nous permettant d'y envoyer des élèves pour des instruments particuliers. En 2010, Noé a donc pu commencer à prendre des cours de basson avec Gilles Demazières à Valenciennes », explique Jean-Jacques Broucke, le directeur du conservatoire.

Une carrière musicale

En 2014, Noé rentre en CHAM, pour y effectuer toutes ses années de collège, au rythme du basson, des percussions et du solfège, à raison de 2 après-midis par semaine. Le piano et le saxo, il s'y est mis tout seul, à la maison. Ce qu'il voudrait faire plus tard ? « Bassoniste dans un orchestre ».

Un chemin qui se dessine peu à peu devant lui, au fil des concours qu'il passe avec son instrument favori. Quelques mois seulement après avoir commencé le basson, il participait déjà au concours national « Jeunes Vents Basson ». Depuis, il a été 2 fois Prix Coup de cœur avant de remporter en 2019 le 2^e Prix au concours « Jeunes talents et espoirs de la musique » organisé par le Rotary International ; et cette année, il a obtenu le 3^e Prix au Concours « Jeunes Vents Basson » à Aix-en-Provence. « Tous les ans je participe à des concours. C'est important de se confronter aux autres, ça me motive pour travailler et ça m'aide à me surpasser », explique-t-il avec beaucoup de maturité.

Aujourd'hui, il est en 2^{de} générale, avec l'intention d'obtenir son bac avant, pourquoi pas, de réaliser ses rêves musicaux. Souhaitons-lui une belle carrière !



Si le basson est son instrument de prédilection, Noé continue la batterie « pour s'amuser ». Ici lors du concert de fin d'année du conservatoire.

Les CHAM (Classes à horaires aménagés)

Les CHAM offrent à des élèves motivés par la musique (instrumentale ou vocale) la possibilité de bénéficier d'un enseignement au conservatoire dans le temps scolaire, durant les 4 années de collège. Des conditions particulières qui leur permettent de s'épanouir pleinement.

En mars dernier, plusieurs élèves du Conservatoire d'Anzin ont été admis en CHAM suite à leur brillante réussite aux tests de formation musicale et d'instruments. Ils suivront donc dès la rentrée prochaine une formation musicale au conservatoire de Valenciennes en parallèle de leur scolarité au collège Carpeaux.

Bravo à Flavien, Lena, Marguerite, Antoine, Mahaud, Amal, Juliette, Ambre, Lounès et Sarah !

Ateliers

Savoir(s) partager

La médiathèque organise depuis juin des ateliers d'échanges de savoirs.

Vous êtes Anzinois ou usager de la médiathèque, vous avez une passion, une pratique amateur, un savoir-faire (bricolage, calligraphie, scrapbooking, couture, tricot, musique, etc.), et vous avez envie de transmettre vos connaissances ? Pourquoi ne pas animer un atelier ?

L'idée : que le lecteur devienne acteur de la médiathèque. Un concept qui a rencontré un écho favorable auprès de plusieurs abonnés. En juin, deux ateliers différents ont ainsi trouvé leur public : un sur la couture, animé par Mme Crépy, et un autre consacré à la création d'un passe-partout (encadrement photo) proposé par Mme Hingue. Chacune avait préalablement contacté la médiathèque, expliquant l'objet de l'atelier et le nombre de personnes idéalement souhaitées. Ensuite, la médiathèque s'est chargée de tout : trouver des personnes intéressées et mettre une salle à disposition à une date convenue ensemble.

« 5 personnes ont participé à mon atelier couture, explique Mme Crépy. Elles avaient toutes des demandes particulières : faire une taie d'oreiller pour l'une, arranger une robe pour l'autre... Je pense que c'était intéressant pour elles, et moi j'aime transmettre... » Compte-t-elle participer elle-même à un atelier mis en place par un autre lecteur ?

« Oui, volontiers, mais j'attends un atelier qui m'intéresse ; quelque chose autour de l'art floral par exemple, ça me plairait. » Avis aux amateurs...

■ N'hésitez plus et contactez la médiathèque au 03.61.32.10.60, ou par mail : mediatheque@ville-anzin.fr



Coups de cœur médiathèque

A vous de jouer !

La médiathèque propose une centaine de jeux de société pour tous les âges, et met à disposition 2 Nintendo Switch, une Wii U et une PS4. N'hésitez pas à venir jouer sur place!



- **1-2 Switch**, jeu vidéo pour Nintendo Switch (2 joueurs)

Duels au pistolet, boxe, duel de sabre... Avec 1-2 Switch, retirez les manettes de la console et affrontez votre adversaire en le regardant droit dans les yeux ! Duels hilarants pour petits et grands!



- **Yogi**, jeu d'ambiance à partir de 8 ans (Gigamic)

« Cette carte touche le cou », « Cette carte touche le coude gauche », « Cette carte sous le menton »... Le principe est simple : piocher une carte et réaliser le défi indiqué. Les cartes s'accumulent et le joueur qui n'arrive plus à respecter les contraintes est éliminé, le dernier en jeu a gagné !

- **Galèrapagos**, jeu de société semi-coopératif à partir de 10 ans (Gigamic)

Coopérer pour lutter mais trahir pour gagner! Les joueurs forment un groupe de rescapés sur une île déserte après le naufrage d'un bateau. Pour s'en sortir, les survivants vont devoir s'unir pour construire un radeau, mais les places sur celui-ci sont chères...



- **Rafle de chaussettes**, jeu d'observation et rapidité pour les 2-6 ans (Haba)



Un jeu qui stimule la concentration et développe l'observation.

Les joueurs fouillent tous ensemble le tas de chaussettes à la recherche de paires identiques. Mais elles se ressemblent vraiment beaucoup! Le premier à trouver 5 paires identiques attrape le monstre en bois et gagne.



Bonjour à tous,

Les élections municipales auront lieu en mars 2020 ; c'est donc la dernière tribune de cette mandature. Durant ces **6 années**, nous avons maîtrisé le budget malgré la baisse des dotations de l'Etat. Comme nous nous y étions engagés, **les taux d'imposition communaux n'ont pas augmenté**, et cela en maintenant un niveau d'investissement important.

Joël DORDAIN,
président du groupe

En cette période électorale, chacun ira de son couplet de critiques.

C'est normal en démocratie, mais les paroles ne remplaceront jamais les actes.

Notre détermination est entière, notre action ne s'essouffle pas.

Ce sont **plus de 8 millions d'euros qui ont été investis pour réhabiliter 4 écoles** (maternelles et élémentaires Jaurès et Carpeaux). A la rentrée, nous soutiendrons **le pouvoir d'achat des parents** par la distribution de **kits de fournitures scolaires** et l'augmentation du forfait scolaire de chaque école pour que les enseignants puissent les compléter. Et pour rester dans l'éducation, notons le **dédoublé des CE1 après les CP** l'an dernier, ainsi que la **pose de la première pierre du collège Jules Ferry**.

Les mois de juin et juillet sont synonymes de plusieurs rendez-vous festifs : après la Fête de la Musique et le Carnaval, **le 14 juillet s'annonce explosif**, avec la venue de **Patrick Sébastien**, un artiste populaire, qui saura le temps d'un concert nous faire oublier nos tracas et nos soucis. Ambiance assurée donc, pour cette Fête nationale qui restera dans les mémoires.

Dans quelques semaines vous pourrez **prendre connaissance de notre bilan** de ces 6 dernières années, mais en tant que lecteur d'Anzin'Mag, vous avez déjà pu vous rendre compte des actions que nous avons menées et des décisions que nous avons prises pour votre bien-être au quotidien.

Fidèles lecteurs, **il ne me reste plus qu'à vous remercier** de la confiance que vous nous avez accordée en 2014, et à vous donner **rendez-vous en mars 2020**, afin de continuer ensemble à mener **les nombreux chantiers qui nous attendent**.

Restant à votre disposition,

Votre équipe "Unis pour réussir"



Pierre HERNANDEZ,
président du groupe

L'avenir d'Anzin. Les urnes ont parlé. Les Anzinois, inquiets voire très inquiets, ont exprimé leur désarroi. Quel avenir pour leur commune ?

Par-delà la politique inquiétante menée par E. Macron, celle de la majorité municipale ne s'avère pas des plus encourageantes.

L'image de la ville est triste. Désertification des commerces, multiplication des logements en vente, incivilités, insécurité, ... Tel est le quotidien vécu par nos concitoyens. Différents projets immobiliers ont avorté n'attirant pas de nouveaux acquéreurs.

Anzin est devenue une immense friche !



Francis BOUDRENGHIEN,
président du groupe

Pour les municipales, un autre choix est nécessaire.

Au cours de deux mandats, j'ai toujours dit ce que je pensais de la gestion des maires successifs et de leur implication dans la gestion de notre ville d'Anzin.

En 13 ans, j'ai combattu **la dictature des équipes municipales** concernant des décisions contraires aux aspirations légitimes de **la population française anzinoise**. En voulant nous nuire, la municipalité actuelle a permis à **votre serviteur** de profiter d'une vie nouvelle dans un cadre **idyllique**. **Hélas, jusqu'en mars 2020**, le maire se prendra le maximum d'indemnités alors que la population anzinoise est en détresse. **Allez comprendre !!!!**



Nicolas FEHRING

L'été arrive à grand pas avec les braderies, les concerts, le carnaval et la fête nationale, autant de moments où nous nous croisons et où vous êtes nombreux à nous exposer vos mécontentements face à une majorité municipale sourde à vos attentes.

Ce mécontentement s'est d'ailleurs exprimé lors des échéances électorales du 26 mai. Alors qu'un changement de cap est souhaitable la majorité est plus occupée à se disputer des postes pour 2020, la gauche et l'extrême gauche auraient pris l'avantage, la politique l'emportant sur les compétences. A suivre. Anzinoisement vôtre.

Contact: nfehring@ville-anzin.fr

Rassemblés dans un nouvel élan

F. BOUDRENGHIEN 06.10.68.12.82

N. FOURNARD 06.68.88.00.16.

Union de la droite nationale

Plus proche de vous

PATRICK SEBASTIENI



QUE DU
BONHEUR !

FÊTE NATIONALE > DIMANCHE 14 JUILLET 2019
20H - PLACE ROGER SALENGRO - ANZIN



ARTISTIC

en première partie :

le Groupe CALYPSO chante France Gall et Tiphaine Laude de The Voice

Feu d'artifice à partir de 23h

www.anzin.fr

FAISAGE
MUSIC